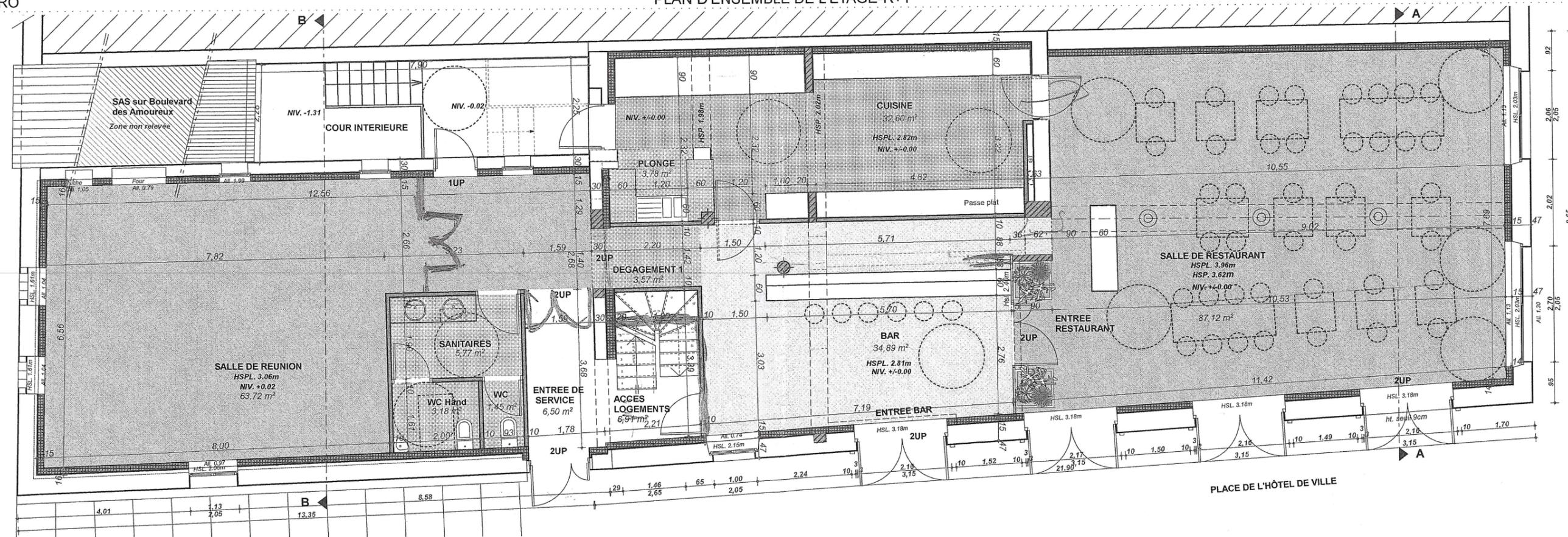


A SURFACES APPARTEMENTS :
 Logt T4 88.64m²
 Logt T2 33.44m²
 Logt STUDIO/T1 21.64m²

PLAN D'ENSEMBLE DE L'ETAGE-R+1

Ech.:1:100

ESQ 2-APS PRO



PLAN D'ENSEMBLE DU RDC

Ech.:1:100

ESQ 2-APS PRO

NOTA : Les architectes sont chargés de réaliser les documents nécessaires à l'instruction du permis de construire et d'aucune façon ils ne pourront servir de plans d'exécution. Les architectes ne sont en aucun cas responsable des calculs, plans de fondations, de structure, etc... Le présent dossier doit donc être complété par une étude technique réalisée par un bureau d'études techniques ou de contrôle agréés, pour le compte de l'entreprise chargée de réaliser les travaux.

ESQ 2-APS
 JANVIER 2015

NOTA : Les cotes et les surfaces sont données à titre indicatif et devront être vérifiées sur place par les entreprises chargées des travaux.

ESQUISSE / AVANT-PROJET-SOMMAIRE

COMMUNE DE LAVIT DE LOMAGNE - Représenté par : Mr Francis GARRIGUES - Place de l'Hôtel de ville - 82 120 LAVIT DE LOMAGNE
REHABILITATION / REAMENAGEMENT D'UN CAFE / RESTAURANT
 1 Place de l'Hôtel de ville - 82 120 LAVIT DE LOMAGNE
 Section "B" - Parcelle N° 605 - Surface: 342m²

1-1
 REFERENCE ECHELLE

	1/100°
	1/100°

PROJET	Décembre 2014
PLAN D'ENSEMBLE DU RDC	
PLAN D'ENSEMBLE DU R+1	



LAVI 14-19

REFERENCE